



**Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal
De la Commune d'EMBRUN**

Séance du 26 février 2026

Délibération n° **2026-032**
Objet : **Approbation du compte
administratif 2025 - Budget
annexe du camping de la
Clapière**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 18h00,
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,
Légalement convoqué le dix-neuf février deux mille vingt-six à
la Salle de la Manutention,
Sous la présidence de Madame Chantal EYMELOUD, Le Maire,
Secrétaire de séance : Madame Wiebke SILVE, à l'unanimité
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 16
Nombre de votants : 21

Présents :

Monsieur Marc AUDIER, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Christian COULOUMY, Madame Audrey CEARD, Madame Wiebke SILVE, Monsieur Alexandre DIDIER, Monsieur Jean Claude DOU, Monsieur Bernard FANTI, Monsieur Denis GRAS, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Annick BOUSSIÈRE, Monsieur Robert PELLISSIER, Monsieur Pierre BRUYAT.

Représentés :

Monsieur Gérard MARCELLIN donne pouvoir à Monsieur Marc AUDIER
Madame Jehanne MARROU donne pouvoir à Monsieur Christian PARPILLON
Monsieur Patrice RENOUF donne pouvoir à Madame Zoïa DEPEILLE
Madame Nathalie BERNARD donne pouvoir à Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL
Monsieur Olivier LEFRANCOIS donne pouvoir à Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA

Absents excusés :

Madame Claire SARDY
Madame Véronique CONSTANS
Monsieur Jean-Louis RIFFAUD
Madame Ouria BLANCHET
Madame Barbara GASQUET

Absents non excusés :

Madame Valérie BARTHELON
Monsieur Vincent ESMIEU

Vu l'avis favorable de la commission finances du 12 février 2026 ;

Vu l'avis du Conseil d'exploitation ;

Madame le Maire expose au conseil les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe du Camping municipal de la Clapière, tels que présentés dans le document joint.

Madame le Maire quitte la séance avant le vote du Compte Administratif 2025.

Monsieur Marc AUDIER, premier Adjoint, désigné président de séance par délibération n°2026-029, soumet au vote le compte administratif 2025 du budget annexe du camping la Clapière, dont les résultats de clôture sont les suivants :

Exploitation : 263 220,95 €

Investissement : - 63 336,47 €

**Monsieur Marc AUDIER, premier Adjoint entendu,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** le Compte Administratif 2025 du budget annexe du Camping municipal de la Clapière, tel qu'annexé à la présente délibération.

Le 27 février 2026

Monsieur le Président de séance
Marc AUDIER

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.

